EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **28 septembre 2007**

AUJOURD'HUI **vingt huit septembre deux mille sept**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 21 septembre 2007, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Serge GODARD, Alain MARTINET, Louis VIRGOULAY, Dominique ADENOT, Yves LEYCURAS, Pascal GENET, Christine DULAC-ROUGERIE, Françoise NOUHEN, Bernard DANTAL, Djamel IBRAHIM-OUALI, Monique BONNET, Alain BARDOT, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile SAUGUES, Patricia AUCOUTURIER, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Valérie BERNARD, Claudine BODET, Philippe BOHELAY, Gérard BOHNER, Françoise BONVALLOT, Jean-Pierre BRENAS, Michel CANQUE, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Georges FAURE, Roger GIRARD, Catherine GUELON-NEYRIAL, Patricia GUILHOT, Danièle GUILLAUME, Claudine LAFAYE, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Serge LESBRE, Jean MAISONNET, Danielle MARTIN, René MAYOT, Chantal MERCIER-COURTY, Christine PERRET, Alexandre POURCHON, Martine REMBERT, Yves REVERSEAU, Paula RIBEIRO, Franck ROLLE, Jean-Philippe VALENTIN**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Odile VIGNAL, Yves CARROY, Jean-Yves FAFOURNOUX, Michel FANGET, Eric SEVRE**
Excusé(e)s :	
Absent(e)s :	**Fatiha AMARA, Nicole DUMAS, Paule OUDOT, Gilles-Jean PORTEJOIE**
Secrétaire :	**Paula RIBEIRO**

REMUNERATION DES ANIMATEURS SPORTIFS DE "C'EST DIMANCHE"

Rapporteur : Madame Christine DULAC-ROUGERIE

Dans le cadre des engagements pris par la Municipalité à l'occasion de l'enquête de démocratie de proximité, le projet d' animation sportive « C'est dimanche ! » a été mis en place au cours du deuxième semestre 2007. Sous l'égide de la Direction des Sports, les associations sportives clermontoises, les maisons et comités de quartiers ont établi les principes d'organisation. Un calendrier d'ouverture des gymnases le dimanche est proposé par saison sportive à raison d'un dimanche par mois et sur 9 quartiers de la ville différents. Un programme d'activité est défini par quartier en partenariat avec les associations locales.

Ainsi des animateurs professionnels accueillent gratuitement tous les amateurs de sport, quel que soit leur âge, en famille ou seul, pour une initiation à la danse, à la gym douce, à l'aérobic ou à la pratique de différents sports collectifs. Cette animation est adaptée aux particularités du public participant. Les animations sont organisées sous la responsabilité de la Ville et de son service des sports soit en régie directe avec l'emploi d'animateurs sportifs brevetés, soit sous forme de prestations réalisées par des associations ou des clubs professionnels de sport. Les animateurs titulaires du brevet d'État sont recrutés en qualité de vacataire horaire.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'appliquer les taux mis en place pour les animateurs de la DAJL soit au 1er juillet 2007 :

- 15,65 €/heure pour les ateliers techniques

- 24,67 €/heure pour les activités spécifiques

Ces montants seront revalorisés en fonction du pourcentage d'augmentation des fonctionnaires de l'année précédente.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée et convertie en délibération.

Fait à Clermont-Ferrand, le 2 octobre 2007,

P/LE MAIRE,
L'ADJOINT

ALAIN BARDOT